

La Tribune

le bulletin d'information du Conseil local FCPE des parents d'élèves du collège et du lycée Charlemagne

La FCPE Charlemagne vous propose deux rencontres

REUNION DE RENTREE FCPE (collège et lycée)

ACCUEIL ET INFORMATION DES PARENTS, BILAN DE LA RENTRÉE

QUESTIONS AU PROVISEUR (qui sera présent en deuxième partie de réunion)

Mardi 12 Septembre 2006 à 18h00
au collège Charlemagne

ASSEMBLEE GENERALE DES ADHERENTS DE LA FCPE

AXES DE TRAVAIL, DÉSIGNATION DES CANDIDATS AU C.A.

ELECTION DU BUREAU DE LA FCPE

Mardi 26 Septembre 2006 à 18h30
au collège Charlemagne



Collège Charlemagne

13 rue Charlemagne 75004 Paris
tél 01 53 01 98 50

Lycée Charlemagne

14 rue Charlemagne 75004 Paris
tél 01 53 01 98 30

Site Internet de la cité scolaire Charlemagne: www.lycee-charlemagne.fr

Proviseur: Monsieur MUÑOZ

Proviseur Adjoint du Lycée: Monsieur BARCELO
Principale Adjointe du Collège: Madame OPINEL

Intendant lycée et collège: Mr JEAN

Médecin: Madame le Dr CHOTARD

Assistante sociale: Madame LEROY

Conseiller Principaux d'Éducation (CPE):

Collège: Madame DION

Lycée: Madame RAGUIDEAU et Monsieur REMY

Conseillère d'orientation psychologue: Madame DOUTHE
44 rue Dussoubs 75002 Paris tél 01 42 36 94 59

Associations de l'établissement**Foyer Socio-Educatif**

Il organise des activités sur les temps d'intercours ou de déjeuner. Au collège les parents bénévoles peuvent s'y impliquer. Au lycée, les élèves gèrent eux-mêmes le Foyer.

Association sportive

Elle propose des activités sportives organisées par les professeurs d'EPS en dehors des heures de cours. Une réunion sera organisée en début d'année: nous vous conseillons d'y participer !



Les congés scolaires 2006-2007	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps
	du mercredi 25-10-06 au lundi 06-11-06	du samedi 23-12-06 au lundi 08-01-07	du samedi 17-02-07 au lundi 05-03-07	du samedi 07-04-07 au lundi 23-04-07

Vous avez choisi le lycée Charlemagne...ce que vous devez savoir

Après un parcours du combattant pour connaître les différences offertes des lycées parisiens et pour hiérarchiser vos choix, votre enfant a été accepté au lycée Charlemagne.

Des attentes à la hauteur d'une réputation

Le lycée jouit d'une excellente réputation, il dispose de classes préparatoires scientifiques qui sont classées juste après celles des grands lycées parisiens comme Henri IV, Louis le Grand ou Saint Louis. La sélection des dossiers par le chef d'établissement s'intègre dans une logique de concurrence entre lycées d'Ile de France souvent dénoncée mais jamais corrigée. Les enfants « orientés » vers le lycée Charlemagne proviennent donc de catégories sociales nettement favorisées financièrement ou intellectuellement (parents fortement diplômés), à la différence du collège où l'application de la carte scolaire, bien que souvent contournée, induit un peu plus de mixité sociale.

Le lycée a de faibles effectifs (600 élèves), ce qui engendre une ambiance agréable et peu de conflits graves. Les exigences scolaires ne produisent pas d'effets trop concurrentiels sur les élèves qui ont de bonnes relations entre eux, détendues et amicales. Les classes sont plutôt calmes malgré un effectif élevé de 35 élèves en moyenne. Les locaux sont exigus, ce qui explique le peu de place disponible pour le centre de documentation, l'infirmerie ou l'accueil des activités extra scolaires.

Cependant, pour maintenir la réputation du lycée, il faut savoir que l'on attend beaucoup de votre enfant, du travail mais aussi et surtout de la méthode et une bonne capacité de synthèse. Les professeurs sont globalement exigeants, ils peuvent avoir tendance à sous-noter ou alors à pousser leur enseignement au-delà du programme exigible. Cette posture va crescendo de la seconde à la terminale. Au bac blanc par exemple, le premier organisé au lycée, le taux de réussite a été de 54% (les copies ont été corrigées par les professeurs de Charlemagne), alors qu'il a été de 97,6% en S et 94% en L au « vrai » bac de cette année !

Une performance largement déterminée par le capital social des élèves

Comme pour beaucoup de grands lycées parisiens, la bonne « performance » de Charlemagne est largement déterminée par le milieu social et culturel dont sont issus les élèves.

Selon les sondages que nous avons pu faire, le recours à l'aide des parents et aux cours particuliers est très fréquent et ce, beaucoup plus qu'au collège. Il y a un non-dit général sur cette question. Il est en effet difficile pour les parents de faire la part entre la pratique de certains professeurs qui sous-

notent ou qui intègrent dans leurs contrôles des notions de l'année supérieure et les difficultés réelles de leur enfant. Certains professeurs sont excellents et très investis dans leur enseignement, mais comme partout, une minorité a « mauvaise réputation », soit parce que leurs cours sont inintelligibles, soit parce qu'ils notent très sévèrement ou au contraire notent avec indulgence pour obtenir la « paix des ménages » mais n'assurent pas un enseignement de qualité, soit parce qu'ils sont souvent absents. La relation pédagogique résulte d'une alchimie particulière à chaque classe et à chaque enseignant. La majorité des parents et des enseignants partagent une vision traditionnelle et élitiste d'un enseignement « académique », ce qui laisse peu de place aux innovations pédagogiques. Cependant, sous l'impulsion de la nouvelle équipe de direction, un nouvel état d'esprit tend à se mettre en place, fait de plus d'initiatives pédagogiques et de travail en équipe.

Les matières scientifiques sont valorisées à Charlemagne, mais les exigences portent également sur les matières littéraires ou de sciences sociales qu'il ne faut pas négliger. Même s'il y a tendanciellement une prime aux « bons en maths », les conseils de classe et les orientations en fin de seconde, par exemple, portent sur une appréciation globale du niveau de votre enfant dans toutes les matières, ce qui est à prendre en compte dans un contexte de concurrence.

La place des parents et les perspectives d'avenir

Le rôle des parents et de leurs associations a longtemps pâti à Charlemagne de la vision traditionnelle déjà évoquée. Y dominait une conception de la séparation totale entre la fonction pédagogique des professeurs et la fonction éducative des parents. Les choses pourraient bouger dans l'avenir, en particulier à l'occasion de l'élaboration du nouveau projet d'établissement. La FCPE revendique une vraie place des parents dans la communauté scolaire et demande à accéder à l'information la plus complète, y compris lorsqu'elle touche aux questions de programmes et de méthodes d'enseignement. Dans ce contexte particulier, la FCPE du lycée Charlemagne s'efforce de répondre à vos questions et de vous apporter tout l'appui logistique nécessaire, notamment dans les relations avec les enseignants. Elle est présente dans toutes les instances de dialogue, conseils de classe, conseil de discipline, conseil de la vie lycéenne et conseil d'administration. Elle est consciente d'intervenir dans un milieu scolaire favorisé mais s'efforce d'éviter les dérives vers encore plus d'élitisme. Elle soutient toutes les initiatives allant dans le sens de l'accompagnement des élèves en difficulté et de l'innovation pédagogique.

La journée d'information sur la filière Banque et finances

L'Association des anciens élèves de Charlemagne, la direction du lycée et la FCPE ont organisé le samedi 15 octobre 2005 une matinée d'information (9h-13h) sur la filière Banque et finances, qui sera amenée à recruter 30 000 emplois par an à partir de 2010. Les interventions ont été confiées à des professionnels du Centre de formation de la profession bancaire (CFPB), organisme paritaire.

La journée s'est révélée être un vrai succès. Quatre ateliers ont été organisés sur la diversité des métiers de la banque, les services de proximité (clientèle de particuliers), la formation interne (initiale et continue) et les aspects du métier à l'international (comme par exemple, celui de « trader »). Le système de rota-

tion des ateliers a permis à beaucoup d'élèves de se libérer pour assister à au moins un atelier. Les élèves ont pu ainsi questionner des professionnels sur des sujets très concrets, avec une large palette de métiers et de formations présentée.

Les intervenants ont insisté sur le souci de **formation permanente** de la profession bancaire et sur les possibilités de formation en alternance, ce qui a ouvert beaucoup d'horizons aux élèves. Bref, les intervenants ont voulu "humaniser" une profession à priori aride....et les élèves ont apprécié.

Une journée du même type est prévue en 2006 sur les métiers de l'environnement.



Le lycée Charlemagne

Le lycée accueille en seconde des élèves venant du district Est (1er, 2ème, 3ème, 4ème, 10ème, 11ème, 12ème, 19ème et 20ème arrondissements de Paris).

Pour plus d'infos, visitez le site officiel du lycée : <http://lycee-charlemagne.fr>

Structure du lycée

Environ 700 élèves

Environ 35 élèves par classe

7 classes de seconde indifférenciée

6 classes de première

(5 de S, 1 de L)

6 classes de terminale

(5 de S, 1 de L)

Classes préparatoires scientifiques

Environ 350 élèves

1ère année : 3 classes

(2 MPSI, 1 PCSI)

2ème année : 4 classes

(1 MP, 1 MP*, 1 PC, 1 PC*)

Lieux d'étude

- le CDI, malgré sa très faible capacité d'accueil (36 places).

- des salles de classe peuvent être mises à la disposition des élèves pour leur permettre de travailler au calme.

Lieux de détente et d'activités

La salle du foyer socio-éducatif, équipée d'un baby-foot. Parmi les activités organisées l'année dernière, l'atelier « théâtre » a été très apprécié.

Culture

Places de théâtre à prix réduit auprès de la documentaliste du CDI.

Sport

L'Association sportive gérée par les Professeurs d'EPS propose divers sports.

Un projet sportif particulier est proposé aux classes préparatoires.



Votre enfant entre en seconde

Charlemagne accueille des élèves venant des 7 arrondissements du district (1er, 2ème, 3ème, 4ème, 10ème, 19ème et 20ème).

A l'entrée en 2de, le rythme est plus soutenu et les notations plus sévères qu'en 3ème. Cela constitue une surprise pour beaucoup, demande aux parents d'y être attentifs et de soutenir leurs enfants dans les efforts à fournir, ceux-ci pouvant se décourager. Le niveau d'exigence est plus élevé. On demande notamment plus de méthode et il faut prendre l'habitude d'un travail rapide, autonome et rigoureux dès le début de l'année, et ceci dans toutes les matières.

La seconde est la dernière classe indifférenciée, bien que les « enseignements de détermination » soient supposés tester les souhaits et les capacités de l'élève pour la suite.

Elle représente donc une étape décisive dans l'orientation de votre enfant car vous devrez formuler des vœux de section pour la première et le baccalauréat. Ceux qui choisiront S ou L resteront à Charlemagne. En effet, le lycée dispose d'une classe de L et de cinq classes de S.

Pour les autres choix (ES, STI,...), l'élève devra changer d'établissement. Les vœux doivent être émis dès le 2ème trimestre et confirmés au 3ème trimestre par le conseil de classe. Il est indispensable que les vœux correspondent bien aux aptitudes et à l'aspiration de votre enfant, sinon le conseil de classe du 3ème trimestre pourra prendre une décision différente de la vôtre et vous devrez faire appel de cette décision, si vous le souhaitez, mais sans garantie de succès. Dans le cas de redoublement de la 2de, votre enfant restera au lycée Charlemagne.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le professeur principal dès le 1er trimestre ou à la fin du 2ème trimestre pour faire le point ou échanger sur les orientations souhaitables pour votre enfant. Ces prises de contact peuvent vous aider à éviter des malentendus et des surprises à la fin de l'année. N'hésitez pas à contacter le délégué de parents de la classe de votre enfant pour vous conseiller ou vous accompagner dans vos démarches.

A l'issue de la seconde, voici les combinaisons d'options possibles en première.

1- Options en L

Enseignements obligatoires communs	Enseignements obligatoires optionnels (1 choix) (1)(2)	Enseignements facultatifs (2)
... LV1 + LV2, ...	Latin ou Grec ou Anglais complément ou Mathématiques	Grec ou Musique ou Arts Plastiques. Latin ou Musique ou Arts Plastiques. Latin ou Grec ou Musique ou Arts Plastiques.
... LV1 + Latin, ...	Anglais complément ou LV2 ou Mathématiques ou Grec	Grec ou Musique ou Arts Plastiques. Musique ou Arts Plastiques.

(1) En terminale, cet enseignement s'appelle « enseignement de spécialité ». Le coefficient à l'examen est de 4 sauf pour l'option mathématiques dont le coefficient est de 3.

(2) En latin et en grec les élèves suivant l'enseignement optionnel et facultatifs sont regroupés au sein d'une même cours; même remarque pour la langue 2.

2- Option en S

En première S, il n'y a pas d'enseignement optionnel obligatoire. En terminale S, les options de spécialité sont les mathématiques, la physique-chimie et les SVT. Les options facultatives en première et en terminale sont le latin, le grec, la musique ou les arts plastiques.

Langues vivantes enseignées au Lycée Charlemagne : anglais et allemand (LV1), anglais (LV1 de complément), anglais, allemand, espagnol, russe (LV2).

Votre enfant entre en Première

À l'entrée en 1^{ère}, il y a une adaptation qui doit se faire le plus rapidement possible, en vue des épreuves anticipées du bac. Le programme est chargé et il faut augmenter la capacité de travail et acquérir les méthodes de travail pour se préparer à la terminale : réflexion, synthèse, raisonnement, maîtrise de l'expression écrite (exposé de connaissances avec un plan).

Les notes de la classe de 1^{ère} et celles des 2 premiers trimestres de terminale sont prises en compte dans les dossiers d'entrée en filières sélectives (classe préparatoire aux grandes écoles, architecture, Dauphine).

En **Français**, à l'épreuve écrite du baccalauréat, l'élève a le choix entre un commentaire littéraire, une dissertation et un sujet d'invention. Pour l'épreuve orale, il commentera un texte tiré au sort parmi une liste d'environ 30 textes vus en classe. Les registres abordés sont le théâtre, la poésie, le biographique, un mouvement littéraire, l'argumentation.

En 1^{ère} L, l'épistolaire et la réécriture sont également étudiés. Les épreuves anticipées de la 1^{ère} L portent aussi sur les matières scientifiques (maths, SVT, physique).

En **EPS**, à partir de la 1^{ère}, les élèves choisissent une combinaison de trois types d'activité. Cette combinaison sera reconduite en terminale pour l'épreuve du baccalauréat.

Les Travaux personnels encadrés (**TPE**), supprimés en 2004-2005 au lycée Charlemagne, ont été rétablis cette année.

Les élèves choisissent un sujet transversal entre 2 disciplines, sur la base de suggestions des professeurs et élaborent un dossier, guidés par 2 professeurs de disciplines différentes. Les élèves travaillent en équipe de 3 ou 4, élaborent la problématique, se répartissent les tâches. Après l'évaluation des professeurs sur l'année, un jury note la présentation orale. Cette note sera prise en compte comme une option au baccalauréat (coefficient 2). Cette activité est très formatrice et requiert une certaine autonomie.

Début février, chaque élève de S doit choisir un **enseignement de spécialité** (SVT, physique-chimie ou maths) et éventuellement **une ou deux options** pour la classe de Terminale (le choix de l'option facultative n'est pas définitif à cette date).

En 2005-2006, le lycée a organisé pour la première fois un **bac blanc pour les 1^{ères} et les terminales**, ce qui a permis une bonne mise en condition, malgré les problèmes survenus dans les notations (très sévères).

Votre enfant entre en Terminale

Et voilà, c'est la dernière ligne droite...avant le **Bac**. Puisque l'horizon est au Bac, autant connaître le plus tôt possible les coefficients attribués aux différentes matières pour choisir la bonne stratégie et valoriser ses talents. Vous les trouverez sur le site du Ministère de l'Education Nationale www.education.gouv.fr. Outre les matières obligatoires, des options facultatives permettent de glaner des points supplémentaires (cf. page suivante)

C'est aussi l'année où il faut, vaille que vaille, prendre des contacts, aller à la recherche d'informations, visiter les Centres d'Orientation, les Centres d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ), la Cité des Métiers à la Villette, les sites Internet des Formations, des Ecoles, des Universités, discuter de l'avenir avec ses ami(e)s, avec ses parents, bref, "se bouger" et ce dès le premier trimestre!

Pour travailler en classe, comme pour chercher à s'orienter, mieux vaut ne pas se réveiller trop tard. En effet, dans les filières où la sélection a lieu sur dossier, seuls compteront les notes des deux premiers trimestres.

Il convient de se renseigner dès début Janvier sur les « portes ouvertes » des établissements convoités et les éléments constitutifs des dossiers requis par chaque établissement.

Les élèves de Terminale doivent s'inscrire, au cours du second trimestre, à l'Université ou en filières sélectives (classes préparatoires aux grandes écoles, IUT, écoles d'architecture...), avant le baccalauréat. Depuis quelques années, la procédure d'inscription pour les élèves d'Ile-de-France est exclusivement validée sur Internet, site dénommé RAVEL (Recensement Automatisé des Vœux des Elèves). Néanmoins les préinscriptions de certains établissements y compris universités sont parfois closes dès janvier, avant même l'ouverture de RAVEL qui confirme la demande.

L'accès à RAVEL est possible au lycée pour les élèves ne bénéficiant pas d'Internet à leur domicile.

Les sites suivants sont à consulter:

www.ravel-info.fr Site d'information sur la procédure RAVEL, venant compléter les brochures ONISEP et le guide - agenda RAVEL.

www.ravel-multimedia.fr Site d'information sur les universités et les filières sélectives et site de recensement des vœux de chaque élève.

Chaque élève établit 3 listes de vœux :

- * Une liste d'universités, avec un minimum de 2 et un maximum de 3.
- * Une liste de filières sélectives, avec un maximum de 12 (CPGE, IUT, ...)
- * Une liste d'universités sélectives, avec un maximum de 3.

Certains Etablissements de filières sélectives (ex Ecoles d'architecture, Ecoles d'art) ajoutent, après une première sélection sur dossier scolaire, des épreuves se déroulant lors du 3^e trimestre.

Les réponses aux vœux des universités et des établissements spécialisés sont disponibles sur ce site à partir de mi-juin.

www.admission-prepas.org est le site d'information sur les CPGE, il sert à donner les informations permettant à l'élève de connaître les différents établissements spécialisés en CPGE où il souhaiterait s'inscrire : cursus, débouché, résultats des années précédentes. C'est aussi le site de recensement des vœux en CPGE.

www.admission-postbac.org est un site plus large incluant www.admission-prepas.org
www.iut-idf.org est un site d'information sur les IUT (Instituts Universitaires de Technologie) et le site de recensement des vœux en IUT.



Les options facultatives au baccalauréat

L'élève de terminale peut en choisir 2, obligatoirement dans des domaines différents. Elles permettent aux élèves qui les présentent (inscription en terminale fin octobre sur la fiche bac) de voir leurs points au dessus de la moyenne dotés d'un coefficient 2 (voire 3 pour le latin et le grec) pour la première option facultative et d'un coefficient 1 pour la seconde option si l'élève en présente une.

Les épreuves en option facultative dans les matières linguistiques, artistiques ou sportives requièrent un bon niveau et peuvent faire l'objet :

***Soit d'un enseignement obligatoire dispensé en lycée.** Les élèves de second cycle peuvent opter pour une matière facultative généralement enseignée le mercredi après-midi. Le guide ONISEP distribué en 3ème indique les options proposées par les différents établissements. L'enseignement est dispensé à Charlemagne pour certaines options (arts plastiques, latin, grec, par exemple), pour d'autres (cinéma par exemple), il est accessible dans des lycées avec lesquels Charlemagne a passé une convention ou dans des lycées tolérant des inscriptions individuelles. Il convient de s'inscrire dès la rentrée. Il n'existe malheureusement pas à ce jour de glossaire des différentes options enseignées dans l'ensemble des lycées parisiens.

***Soit d'une candidature libre.** Que cela soit en option artistique ou en sport, l'élève peut s'inscrire même si elle n'est pas enseignée à Charlemagne ou dans un autre lycée. Le programme et le contenu des épreuves sont définis chaque année (*).

Exemple : un élève suivant des cours au Conservatoire, aux Beaux-Arts, dans un club de natation ou de judo peut s'inscrire aux épreuves optionnelles en candidat libre. Les épreuves étant exigeantes et requérant un niveau élevé, nous déconseillons à des élèves peu encadrés et ne disposant pas d'une pratique suffisante de présenter « librement » des options.

Ces enseignements, accessibles selon les établissements dès la seconde, parfois en 1ère, plus généralement en terminale recouvrent les domaines suivants :

Langues : il ne peut s'agir de l'une des 2 langues de l'épreuve obligatoire

Arts : musique, arts plastiques, danse, théâtre, cinéma

Sports : Outre la triplète (une combinaison de trois sports) obligatoire d'EPS (contrôle continu) choisie par les élèves en fin de 1ère, une quatrième matière sportive ne figurant pas au contrôle continu peut faire l'objet d'une épreuve optionnelle choisie parmi les 5 suivantes à l'exclusion de tout autre sport (choix restrictif de l'Académie de Paris, Versailles, Créteil) : natation, judo, escalade, gymnastique sportive, danse. Ces épreuves se déroulent en dehors du lycée devant un jury non composé des professeurs d'EPS de Charlemagne.

Les épreuves de danse artistique et danse EPS font l'objet d'épreuves différentes. Ainsi, un même élève pouvait pour l'année 2006 présenter l'option danse artistique et danse EPS.

Le contenu des épreuves, complexe, est consultable auprès du proviseur adjoint.

(*) Pour la session 2006 les modalités étaient disponibles sur :
www.education.gouv.fr/botexte/bo020711/MENE0201512N.htm

Vers un nouveau projet d'établissement

Une volonté et une nécessité

La volonté de la nouvelle direction de modifier le fonctionnement du lycée ainsi que la nécessité de traduire dans les faits les orientations de la loi Fillon conduisent à établir un nouveau projet d'établissement. Ce document, fruit d'une concertation entre direction, enseignants, parents d'élèves et élèves est discuté et approuvé en conseil d'administration. Il constitue un cadre de référence qui établit des principes partagés. Il découle du projet de l'académie de Paris, mais propose des orientations adaptées à la situation spécifique du lycée Charlemagne. Le dernier CA de l'année 2005-2006 a été largement consacré à la discussion de ce projet qui devrait être définitivement approuvé à la rentrée.

Une adaptation des orientations académiques au contexte de Charlemagne

Nous sommes entrés dans une société de la connaissance. Compte tenu des exigences de qualification du marché de l'emploi, l'élévation du niveau de formation devient une nécessité. C'est pourquoi le premier axe académique consiste à favoriser la réussite des parcours scolaires pour tous et à amener le maximum d'élèves au bac. A Charlemagne, lycée favorisé de centre-ville, c'est déjà chose faite. La section S y est dominante, mais une part très importante des élèves se dirigent ensuite vers d'autres filières de l'enseignement supérieur (littéraires, sciences politiques, écoles de commerce) et fuient les carrières scientifiques, alors qu'un besoin pressant s'y fait sentir. L'idée est donc de « fidéliser » les élèves sur des parcours scientifiques plus pratiques et de développer à Charlemagne la filière S mention « sciences de l'ingénieur » : création de l'option ISI (Initiation aux Sciences de l'Ingénieur) en seconde, d'une section S SI (Sciences de l'Ingénieur) en première et terminale, d'une deuxième PCSI (Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur) en sup et d'une PSI (Physique-Sciences de l'ingénieur) en spé à la place de l'une des PC(Physique-Chimie).

Le second axe académique vise à adapter l'offre scolaire à la diversité des élèves et à mieux prendre en compte les élèves en difficulté. L'entrée au lycée Charlemagne se faisant sur des critères de sélection scolaire, la situation est différente de celle du collège et il y a peu d'élèves en réelle difficulté. Par contre, on y observe le développement d'une « souffrance scolaire » et un taux anormalement élevé d'élèves angoissés, absentéistes ou souffrant de problèmes psychologiques (boulimie, anorexie). Le projet propose de renforcer la collaboration avec les structures médico-pédagogiques existantes et de définir le rôle du professeur principal comme un véritable pivot entre la classe, les familles et l'équipe pédagogique, de manière à articuler les aspects scolaires et extra scolaires de la vie de l'élève. Tout est encore à faire par ailleurs, au niveau de la mise aux normes du lycée, pour l'accueil des élèves handicapés moteurs.

Promouvoir une « politique éducative de la vie de l'élève » constitue le troisième axe. A Charlemagne, beaucoup d'initiatives ont déjà été prises en direction de la prévention des conduites addictives (alcool, cannabis, drogues) et du respect du matériel de l'établissement. Elles seront poursuivies. Par contre, l'exiguïté des locaux, le niveau d'exigence scolaire laisse peu de place à la vie collective et festive. La difficulté demeure celle de la mobilisation des élèves pour mettre en œuvre des projets d'animation, faute de temps. Toutes les actions visant à mettre du liant entre les élèves, à faire collectif et à « adoucir » la vie scolaire seront amplifiées et poursuivies : formation des délégués, club théâtre, club échecs, mardi gras, fête de fin d'année. La contestation du CPE .../... (suite page 11)

a également créé un champ pour l'engagement et la solidarité entre les élèves.

Enfin, le quatrième axe se fixe pour objectif de favoriser l'apprentissage des langues vivantes pour faciliter l'ouverture internationale et l'ouverture d'esprit. On sait que les langues vivantes rares, les options latin et grec constituent des opportunités pour consolider l'élitisme de certains lycées parisiens. Charlemagne était dans ce cas (russe, grec, latin). On y constate cependant une grande désaffection pour l'allemand et la baisse régulière des effectifs de russe, parallèlement à une généralisation de l'anglais en 1ère langue et de l'espagnol en 2de langue. Le projet propose d'introduire le chinois comme deuxième langue pour répondre à de nombreuses demandes d'excellents élèves d'origine chinoise inscrits à Charlemagne. Par ailleurs, les groupes de langue seront allégés en terminale et panachés en groupes de niveau et non plus organisés en « divisions » (classes).

Nous comptons sur ce projet d'établissement pour donner une nouvelle impulsion au lycée Charlemagne, y introduire plus de diversité sociale et une vie lycéenne plus chaleureuse pour les élèves.

Parent d'élève...un rôle difficile

Qui ne s'est pas senti pris au dépourvu face à une mauvaise note, un enfant qui se plaint d'un professeur, des notations très sévères, un absentéisme récurrent, un programme non fait ou des contrôles rares...? Ces questions que vous vous posez, d'autres parents se les posent certainement. Cette hésitation que vous avez à aller voir le professeur (d'autant que votre enfant y est souvent opposé), d'autres parents la rencontrent aussi.

Un des rôles de l'association de parents d'élèves est justement de permettre aux parents d'échanger aussi bien sur des situations individuelles que sur des problèmes de classe, de réfléchir ensemble à des propositions constructives, de rencontrer les membres de la communauté scolaire pour progresser ensemble.

La FCPE travaille à valoriser le rôle et la place des parents, mais pas seulement en siégeant dans les conseils d'administration ou dans les conseils de classe. Nous souhaitons avoir l'information la plus complète, y compris lorsqu'elle touche aux questions de programmes et de méthodes et sur l'enseignement dispensé aux élèves. En relation avec la nouvelle direction de la cité scolaire depuis 2 ans, nous sommes de plus en plus associés à la résolution des difficultés, seule façon d'éviter les situations conflictuelles. Ainsi nous siégeons dans les commissions de vie scolaire et avons à plusieurs reprises servi de médiateurs dans les classes. Pour cela nous avons besoin de tous les

parents: c'est à partir de vos témoignages que nous pouvons analyser une situation et agir.

Dans une classe, les parents délégués sont les interlocuteurs et les coordonnateurs des parents. Ils peuvent servir d'intermédiaire avec un professeur ou l'ensemble de la communauté éducative. Quand une question concerne plusieurs classes (professeur absent non remplacé, difficultés relationnelles...), les délégués de niveau prennent le relais, en lien avec la direction, pour essayer de trouver des solutions.

A Charlemagne, des progrès peuvent être réalisés dans l'information des parents sur le travail et les résultats scolaires : réunions parents / professeurs, réunions professeurs principaux / délégués de classe...

Force de proposition, les représentants de parents d'élèves souhaitent être associés aux décisions, y compris pour la résolution des problèmes d'indiscipline : rencontres régulières avec les CPE et les professeurs principaux, et pourquoi pas mise en place d'un conseil de la vie scolaire ?

L'information entre les parents doit circuler vite et mieux : les délégués de classe et de niveau y gagneront en efficacité et nous éviterons le « pourrissement » de situations pénibles.

Donnez vos coordonnées aux parents délégués, prenez contact régulièrement, et mieux encore...rejoignez votre association. Ensemble, c'est déjà moins difficile d'être parent d'élève !

Le fonctionnement de la FCPE Charlemagne

Réunions du bureau et des délégués de niveau

Elles ont lieu régulièrement, environ une fois par mois, ainsi qu'avant chaque réunion du Conseil d'administration. C'est l'occasion d'un échange d'informations et d'expériences. C'est le lieu de la concertation sur les points que la FCPE souhaite voir abordés lors des Conseils d'administration.

Réunions de niveau

Elles sont organisées par les délégués de niveau et sont ouvertes à tous les parents du niveau. Elles ont lieu au moins une fois par trimestre, avant les conseils de classe. Elles permettent de savoir si un problème est particulier à une classe ou bien concerne l'ensemble des classes d'un niveau. Les réunions offrent à chacun la possibilité de s'exprimer, d'échanger et de recevoir l'avis des personnes présentes sur les cas exposés.

Assemblées générales

Elles sont ouvertes à tous les adhérents FCPE et ont lieu deux fois par an. Elles permettent des exposés sur des sujets d'actualité, suivis de débats entre les adhérents ainsi que les votes statutaires (élection des membres du bureau), et les délégations (parents délégués aux Conseils d'Administration).

Comment contacter votre délégué de classe ou de niveau ?

Vous pouvez prendre contact avec eux par

téléphone ou par mail. Leurs coordonnées sont indiquées en dernière page de cette brochure. Quel que soit le problème, n'attendez pas pour le signaler. Vous apprendrez peut-être en cette occasion que vous n'êtes pas seul(e) dans votre cas... et les problèmes se résolvent toujours mieux à plusieurs.

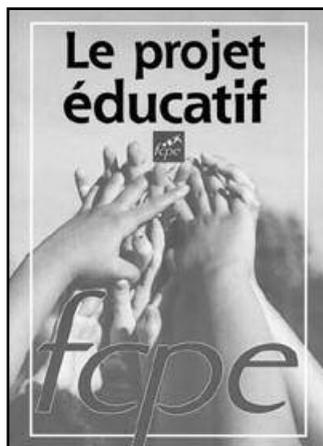
Chaque trimestre, le délégué FCPE de votre classe vous contactera (par téléphone ou via un petit questionnaire confié à votre enfant) pour pouvoir vous représenter le mieux possible lors du Conseil de classe.

Comment savoir quand et où ont lieu les réunions et les assemblées ?

En consultant le site web de la FCPE Charlemagne :

<http://www.fcpecharlemagne.org>

Le Président du conseil local Charlemagne rappelle régulièrement les dates de réunion, par courrier électronique, aux membres du bureau.



Devenez parent délégué au Conseil de Classe

Il y a 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par classe. Les parents délégués FCPE sont choisis par le Bureau du conseil local Charlemagne parmi les parents qui se proposent en début d'année. Au-delà du formalisme, cela permet durant l'année d'échanger avec un interlocuteur régulier sur les différents points que soulève cette fonction.

Rôle du parent délégué : représenter les parents, se faire connaître d'eux, s'assurer que les professeurs et notamment le professeur principal prennent les initiatives nécessaires et en temps voulu quand un problème survient avec un ou des élèves.

Importance du 1er trimestre : avant le 1er conseil de classe, les parents délégués prennent si possible contact avec tous les parents. Ils pourront ainsi porter leur parole auprès du conseil de classe. Au 1er conseil, il faut être vigilant au sujet des enfants qui risquent d'être en difficulté par la suite et s'assurer que les parents seront vite contactés.

Si des problèmes surgissent, les délégués de classe alertent le délégué du même niveau. Celui-ci s'en fait l'écho auprès du Bureau de la FCPE. Il peut ainsi évaluer si ces problèmes sont relatifs à une seule classe ou à plusieurs et le type d'intervention que ceux-ci nécessitent : auprès d'un professeur ou bien de l'administration. L'année passe vite, il faut souvent être réactif à temps.



Vous souhaitez devenir parent délégué de classe ?

Lors de la première réunion des parents, le 12 septembre 2006, un premier recensement des candidats sera fait. Il sera complété lors de l'Assemblée Générale des adhérents FCPE qui aura lieu le 26 septembre 2006 à 18h30.

Il est impératif d'être à jour de sa cotisation pour pouvoir être parent délégué.

Les parents délégués de classe sont ensuite désignés par le proviseur, sur proposition des associations de parents d'élèves et au prorata des résultats des élections des représentants des parents au Conseil d'Administration.

Ce que défend la FCPE

Une école laïque

L'école de la République est une école laïque, où tous les enfants et les jeunes, quelles que soient leurs origines, leurs convictions religieuses ou philosophiques, apprennent à vivre et travailler ensemble. Selon la FCPE, la laïcité fait le pari de la paix et de l'émancipation par la connaissance et la reconnaissance mutuelle des différences : refus de la violence, respect des droits de l'enfant, de la personne humaine en général et de la femme en particulier, lutte contre tous les racismes et les discriminations sexuelles, lutte contre les communautarismes.

L'égalité des chances

La gratuité: elle ne saurait être assimilée à une quelconque mesure d'aide sociale. Pour la FCPE, elle répond au principe constitutionnel qui donne accès à tous au service public d'éducation.

La qualité de l'enseignement doit être assurée pour tous grâce à des moyens adaptés aux besoins de chaque établissement: soutien scolaire, dédoublement de classes, prise en charge des enfants en difficulté.

L'assurance doit être donnée aux élèves de recevoir tous les enseignements prévus au programme (remplacement des professeurs absents, dotation horaire globale suffisante).

L'harmonie des rythmes scolaires et du temps de l'enfant

Les enfants sont des personnes et ont leurs rythmes propres, qu'il faut respecter dans une harmonisation

entre temps familial, temps scolaire, temps péri-scolaire, temps libre.

Pour la FCPE, tout projet d'aménagement du temps scolaire doit tenir compte en premier lieu de l'intérêt de l'enfant.

La santé

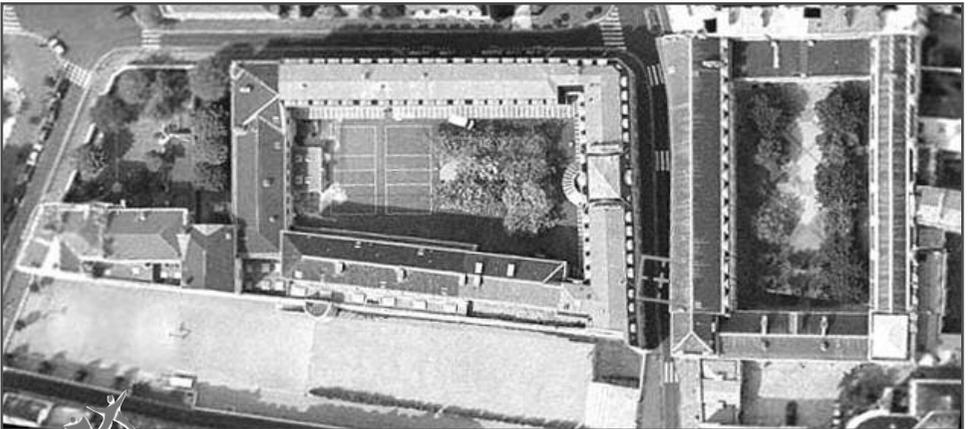
La santé des jeunes constitue un enjeu d'importance pour la société et aussi bien sûr pour l'école. Elle influe sur les apprentissages et la réussite scolaire. Si la responsabilité première en matière de santé des jeunes relève des familles, l'école a aussi un rôle à jouer, notamment en matière d'éducation: la FCPE souhaite que l'on incite davantage les jeunes à se préoccuper de leur santé.

Les droits des parents

Pour la FCPE il s'agit :

- du droit de savoir, de comprendre ;
- du droit de donner son point de vue directement ou par l'intermédiaire des représentants élus selon les cas ;
- du droit de dénoncer éventuellement ce qui ne va pas ;
- du droit d'être reconnu, respecté et ce, quel que soit son milieu social.

Malgré la loi, malgré les décrets ou circulaires, l'institution scolaire a encore bien des difficultés à accepter que les parents jouent pleinement leur rôle dans les différentes instances: Conseil d'administration, Conseil de classe. La FCPE informe, conseille, soutient les parents, les aide à faire respecter leurs droits tout en leur rappelant leurs devoirs.



Devenez parent délégué au C.A.

Au Collège, 6 parents élus siègent au Conseil d'Administration. Au lycée, ce sont 5 parents élus. Tous les parents (père et mère) sont électeurs.

Les élections auront lieu le 13 octobre 2006. Il est important de participer pour accroître le rôle des parents dans la vie de l'établissement. N'oubliez pas de voter ! La représentation des fédérations de parents d'élèves, tant au conseil d'administration et au conseil de discipline qu'aux conseils de classe, se fait au prorata de leurs voix.

L'année dernière, la FCPE a obtenu grâce à vos votes 4 sièges sur 6 au collège et 4 sièges sur 5 au lycée. La confection de la liste FCPE aura lieu lors de l'Assemblée Générale de la rentrée.

Le Conseil d'Administration est une instance importante pour la qualité de la vie scolaire, qui se réunit au minimum une fois par trimestre et où sont débattus et votés :

- le budget
- la répartition de la dotation horaire globale
- le règlement intérieur
- les événements de l'établissement et leur organisation
- les voyages scolaires...

Les séances sont précédées quelquefois d'une Commission permanente où les siègent les membres du conseil d'administration en nombre restreint. Les représentants de l'association y portent les avis et les décisions des parents FCPE discutés au préalable en bureau de l'association.

Le Conseil d'administration élit en son sein les représentants :

- à la commission permanente
- au conseil de discipline
- au conseil de vie lycéenne (dont le rôle est de faire des propositions pour animer le lycée et améliorer la vie des lycéens)

Vous souhaitez devenir candidat FCPE au conseil d'administration ?

Les candidats FCPE au Conseil d'administration seront élus par les adhérents FCPE lors de l'Assemblée générale, qui cette année se tiendra le 26 septembre 2006 à 18h30.

En général ils font partie du bureau de l'association. La profession de foi, véritable programme de ces candidats, est également élaborée et adoptée par l'Assemblée générale.

Les élections des parents d'élèves au Conseil d'Administration auront lieu le 13 octobre 2006. Les 2 parents votent ! Le vote par correspondance est possible !

N'oubliez pas de voter : vous donnez plus de poids aux représentants des parents !

Vos contacts FCPE Collège

Agnès LAINE (4è et 3è) _____ tél : 01 42 72 51 83 et 06 73 18 28 72

agnes.laine2@wanadoo.fr

Muriel PRUDHOMME (3è) _____ tél : 06 87 47 09 37

murielprudhomme@wanadoo.fr

Lucienne COSCAS-HATCHUEL (3è) _____ tél : 06 08 71 93 14 et 01 44 75 95 17

lucienne.coscas@noos.fr

François BOUE (3è) _____ tél : 01 42 74 67 87

francois.boue@laposte.net

Sylvie RIMSKY (4è) _____ tél : 01 43 25 84 93 et 06 09 24 26 39

rimsky@lbpa.ens-cachan.fr

Nathalie HARMAND (4è) _____ tél : 06 60 94 55 92 et 01 42 77 71 42

nathalie.harmand@club-internet.fr

Dominique PETITDEMANGE (5è) _____ tél : 01 42 74 52 45

d.petitdemange@senat.fr

Marion CHALLIER (6è) _____ tél : 06 20 27 74 00 et 01 45 23 02 48

mchallier@cite-musique.fr

Un site Internet pour la FCPE Charlemagne: www.fcpecharlemagne.org**Vos contacts FCPE Lycée**

Laurence DINI-CESCAU (2è et Term.) _____ tél : 01 42 77 79 20

laurence.cescau@wanadoo.fr

Claire TCHIGIQUE (Term.) _____ tél : 01 48 87 76 15

patrice.pavie@interieur.gouv.fr

Cristina LABAT (1ère) _____ tél : 01 42 41 56 70 et 06 79 23 23 85

clabat@hotmail.com

Frédérique MOATI (1ère) _____ tél : 01 43 47 58 66 et 06 64 85 25 94

frederique.moati@wanadoo.fr

Béatrice FLORENTIN(2nd) _____ tél : 01 43 40 03 06

bea.florentin@wanadoo.fr

Marisa SOCHALA (2nd) _____ tél 01 42 01 78 42

msochala@noos.fr

Contact classes préparatoires

Mireille LEGENTIL _____ tel : 01 45 82 79 85

mi-lg@wanadoo.fr

ADHEREZ A LA FCPE

A ce journal « la Tribune » est joint un bulletin d'adhésion

(à remettre à la loge du gardien à l'intention de la FCPE)

L'adhésion est indispensable pour être délégué de parents d'élèves aux conseils de classe

Rejoignez-nous et rendez-vous bientôt aux réunions de rentrée !!